

Commission des dynamiques territoriales Commission du Territoire d'action Sud Commission du Territoire d'action Nord

70510 - Modernisation du réseau routier

Proposition d'attribution de subventions dans le cadre du programme 2018 d'électrification rurale, au titre du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE), aux Communes de NIEDERNAI et d'OBERBRONN

Rapport n° CP/2018/412

Service gestionnaire:

M320 - Service de l'entretien des Routes

Résumé:

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions aux Communes de NIEDERNAI et d'OBERBRONN, financées par le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE), relatives à l'année 2018, pour l'électrification des Communes placées sous le régime de l'électrification rurale.

1/ PROGRAMME « RENFORCEMENT »

Conformément aux dispositions de la circulaire interministérielle du 22 avril 1971, les Communes placées sous le régime de l'électrification rurale peuvent bénéficier du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE).

Suite à l'avis du Conseil de l'électrification rurale réuni le 13 mars 2018, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a décidé que la dotation du FACE au titre du sousprogramme « renforcement » attribuée en 2018 au Département du Bas-Rhin s'élèverait à 64 000 €. Les aides attribuées ensuite au titre de cette dotation sont limitées à 80% du montant HT des travaux d'électrification.

Les Usines Municipales d'Erstein (UME) ont décidé d'engager la réalisation de travaux de renforcement sur une opération située sur le territoire de la Commune de Niedernai pour le renforcement BT (Basse Tension) dans la rue principale, pour un coût estimé à 80 898,73 € HT, soit 97 078,48 € TTC.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer la totalité de la subvention éligible d'un montant de 64 000 € à la Commune de Niedernai pour la réalisation de ces travaux.

2/ PROGRAMME « EXTENSION »

Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a également attribué au Département du Bas Rhin au titre du sous-programme « Extension », une subvention de 16 000 € limitée à 80% du montant des travaux à subventionner.

La régie intercommunale de Niederbronn – Reichshoffen a décidé d'engager la réalisation de travaux d'extension sur une opération située sur le territoire de la Commune d'Oberbronn pour l'extension en souterrain du réseau BT (Basse Tension) dans la rue de Born, pour un coût estimé à 21 200 € HT, soit 25 440 € TTC.

Dans le cadre de ce programme, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer la totalité de la subvention éligible d'un montant de 16 000 € à la Commune d'Oberbronn pour la réalisation de ces travaux.

3/ PROGRAMME « ENFOUISSEMENT »

Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a également attribué au Département du Bas-Rhin au titre du sous-programme « Enfouissement » une subvention de 12 000 € limitée à 80% du montant des travaux à subventionner.

Les travaux réalisés par les Usines Municipales d'Erstein (UME) concernent la mise en souterrain du réseau BT (Basse Tension) dans la rue principale à Niedernai, pour un montant estimé à 13 998,19 € HT, soit 16 797,83 € TTC.

Dans le cadre de ce programme, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention d'un montant de 11 198,55 € à la Commune de Niedernai pour la réalisation de ces travaux. Ce montant correspond au montant limite de 80% des travaux à subventionner.

Les travaux aidés au titre de la programmation 2018 devront être terminés avant le 31 décembre 2021.

Les Commissions de territoire Nord et Sud réunies le 19 novembre 2018 ont émis un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'affecter :

- La dotation du sous-programme « Renforcement » du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE) d'un montant de 64 000 € à la Commune de Niedernai ;
- La dotation du sous-programme « Extension » du FACE d'un montant de 16 000 € à la Commune d'Oberbronn ;
- La dotation du sous-programme « Enfouissement » du FACE d'un montant de 11 198,55 € à la Commune de Niedernai.

Elle décide également de donner pouvoir à son président pour signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,

Frédéric BIERRY